



Le loisir : un secteur à enjeux

Cet article reprend un texte paru dans les Cahiers des ingénieurs de la vie (Le cheval de loisir : un secteur à enjeux). Nous nous sommes attachés à l'approfondir sur certains points. Nous y montrons que le loisir (pratique de l'équitation sans objectif de performance particulier) est la principale activité équestre en volume mais qu'elle n'a pas la considération qu'elle mérite. Cette analyse a été largement développée par la Fival dans le diagnostic de son rapport 2005. Nous invitons le lecteur à en prendre connaissance.

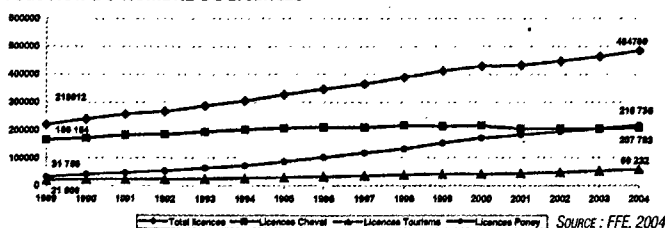
DU SPORT AU LOISIR, LE PRODUIT CHEVAL ÉVOLUE VERS UNE CONSOMMATION DE MASSE

L'utilisation du cheval a varié au cours des siècles. D'abord chassé pour sa viande, il sera utilisé pour les guerres, les travaux des champs ou le transport, par la suite.

Dans les années 1950, le cheval devient sportif et est utilisé par un nombre restreint d'initiés. Cette orientation vers la performance sportive se sent encore beaucoup aujourd'hui puisque les races de chevaux de selle orientées vers la compétition équestre sont prédominantes : près de 85% des 15 600 immatriculations de 2004. Cette estimation a été réalisée en préjugant de l'orientation sportive du stud-book.

Toutefois, à partir des années 1970 émerge une demande pour le cheval de loisir, le cheval au service du plaisir, qu'il soit celui du

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES



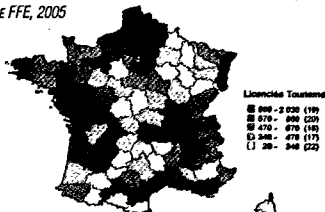
participant aux concours amateur, de l'enfant à poney ou celui du randonneur.

Ce phénomène a des conséquences importantes et durables sur l'ensemble de la filière puisque la demande pour le produit cheval devient assimilable à celle d'une consommation de masse. C'est le grand essor de l'équitation à poney, du tourisme équestre, des clubs.

Il a également des conséquences sur la place et l'image du cheval dans la société. L'animal devient accessible au plus grand nombre et, par voie de conséquence, plus populaire, vecteur de liens sociaux entre ville et campagne, de découverte et d'animation des territoires.

RÉPARTITION DES CAVALIERS TOURISME EN 2004

Source FFE, 2005



En 2004, la Fédération française d'équitation a délivré 494 760 licences dont 60 232 Licences Tourisme (cf. Encadré 52)

Le tourisme équestre tient, à cet égard, une place tout à fait privilégiée. Les foyers de licenciés liés à cette activité sont particulièrement importants en Ile de France, Nord-Pas de Calais et Picardie, zones à forte densité urbaine dont les territoires ruraux et périurbains associés ne sont pas particulièrement touristiques.

LE LOISIR REPRÉSENTE LE POIDS ÉCONOMIQUE LE PLUS IMPORTANT DE LA FILIÈRE

Les données socio-économiques sur la filière cheval en général ne permettent pas d'évaluer avec précision le poids du secteur loisir. Pourtant on peut considérer qu'il est le plus important de la filière (cf. article de Caroline

THAON et François de SANS).

Sur les 510 000 licenciés (4ème sport le plus pratiqué derrière le football, le tennis et le judo) que compte la fédération fran-

çaise d'équitation (FFE), plus de 80 % pratiquent hors compétitions officielles (chiffre stable sur les 5 dernières années). Il convient d'ajouter à ces équitants l'ensemble des pratiquants non licenciés qui représentent plus du double des licenciés d'après la FFE.

Une enquête sur les pratiques culturelles et sportives des français, menée par l'INSEE en 2003 auprès de 5 600 personnes âgées de 15 ans et plus, a montré que 3 % des personnes interrogées déclarent avoir pratiqué « l'équitation ou la randonnée équestre » au cours des 12 derniers mois. Ce taux ramené à la population française, représente environ 1,5 millions de personnes. Cette enquête a également montré que 39 % de ces personnes pratiquent régulièrement. Le fait que l'essentiel de cette pratique soit réalisée à raison d'une fois par mois montre bien qu'elle est assimilable à une détente (loisir actif). Ce phénomène représente près de 570 000 personnes (soit plus que le nombre de licences totales de la FFE !) et un poids économique non négligeable.

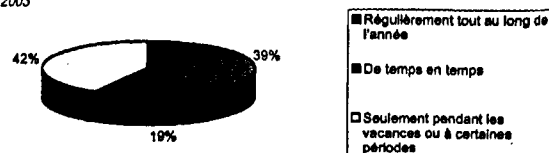
Un certain nombre de cavaliers sont propriétaires de leurs animaux et leurs réservent une part de leur budget loisir qui peut être conséquente selon le mode d'entretien du cheval. Comptez 600 euros par mois environ pour un cheval en pension-travail. D'après une enquête de l'Observatoire économique et social du cheval, 45% des chevaux de selle achetés au cours de l'année 2003 étaient hébergés en pension à

Fréquence de pratique de l'équitation



SOURCE : ENQUÊTE INSEE SUR LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES, 2003

Période de pratique de l'équitation



ENTREPRISE

La filière en chiffres

265 euros en moyenne par mois (prix auquel il faut ajouter frais vétérinaires, maréchalerie et travail du cheval ou leçons pour arriver au budget final du propriétaire).

En matière d'achat, d'après une enquête réalisée par les Haras nationaux sur les transactions d'équidés en France, 45 % des chevaux de selle et 2/3 de poneys sont acquis pour une équitation de loisir. Ces transactions représenteraient plus de 20 000 animaux et 40 millions d'euros en 2004.

Côté emploi, le dynamisme du secteur loisir a également des conséquences. Rien que les emplois générés par les centres équestres représentent 10 887 équivalents temps plein, soit près du tiers des professions au contact du cheval !

LE CHEVAL DE LOISIR EST TROP RAREMENT UN CHEVAL QUI A ÉTÉ PRODUIT POUR CETTE ACTIVITÉ

L'amont de la filière (l'élevage) reste encore peu organisé pour répondre à la demande de cheval de loisir du client équitant final. Cette demande étant forte en volume mais insuffisante actuellement en valeur, ou du moins perçue comme telle.

Il existe, bien sûr, des initiatives exem-

plaires comme la création de la race Henson, conçue pour fournir une cavalerie adaptée à la demande touristique locale de chevaux faciles d'emploi.

Constatons également le succès des races « de travail », américaines ou ibériques, particulièrement adaptées à l'équitation de loisir, qui sont vendues en moyenne à un prix plus élevé que les autres races. Si l'on prend le cas du lusitanien, race en expansion constante (en 2004, près de 300 poulains ont été immatriculés, soit deux fois plus qu'en 1990) et pour laquelle l'association nationale agréée considère que les éleveurs rencontrent peu de problème à la commercialisation, les prix de vente moyens obtenus lors de l'enquête « Transaction » en 2004 sont comparables et même supérieurs à ceux des selles français (respectivement près de 7 000 et 6 200 euros).



© DR LES HARAS NATIONAUX

Reste que la production des races françaises est largement orientée vers le sport. Bien souvent, le cheval de loisir est en fait un cheval qui, à l'origine, a été conçu pour et valorisé par le sport. Ceci n'empêche évidemment pas un cheval de sport d'être un excellent cheval de loisir. L'enjeu est plutôt de repérer ces sujets pour les valoriser en tant que tels sur le marché et à bon prix.

Dans cet esprit, les Haras nationaux ont mis en place dans les années 1990 des épreuves de qualification des chevaux de loisir. Toutefois, cet outil, très associé à l'équitation d'extérieur, est loin de s'être développé de façon optimale.

Un enjeu fort pour la filière cheval française d'aujourd'hui est d'organiser une certaine transparence (la connaissance de la demande en est une étape indispensable) et de structurer le marché du cheval de loisir de façon suffisamment convaincante pour que l'aval et l'amont y trouvent un point de rencontre. ■

Pastèle SOLEILLE

avec la contribution de Christian DEPUILLE et de Pascale HEYDEMANN

La randonnée équestre, une pratique vecteur de lien entre ville et campagne

Données AFASEC 2004

		TROT	%	GALOP	%
ENTRAÎNEURS	ENTRAÎNEURS PUBLICS	783	43%	410	38%
	PERMIS D'ENTRAÎNER	491	27%	571	53%
	AUTORISATIONS D'ENTRAÎNER	409	22%	59	5%
	ENTRAÎNEURS, PARTICULIERS	148	8%	40	4%
	TOTAL ENTRAÎNEURS 2004	1831	100%	1080	100%
EMPLOYEURS	TOTAL 2003	1769		1066	
	TOTAL 2002	1724		1078	
	TOTAL 2001	1794		1080	
	MOINS DE 3 SALARIÉS	355	63%	104	35%
	3 À 5 SALARIÉS	143	25%	70	24%
6 À 10 SALARIÉS	47	8%	60	20%	
11 SALARIÉS ET PLUS	18	3%	63	21%	
	TOTAL EMPLOYEURS	563	100%	297	100%
SALARIÉS	TOTAL SALARIÉS 2004	1582		2218	
	TOTAL SALARIÉS 2003	1569		2256	
	TOTAL SALARIÉS 2002	1509		2218	
	TOTAL SALARIÉS 2001	1500		2175	
	SALARIÉS MOINS DE 40 ANS	1289	81%	1655	75%
ARRÊTS DE TRAVAIL	ACCIDENTS	70		630	
	MALADIE	75		172	
	TOTAL 2003	145		802	
	TOTAL 2002	119		838	
	TOTAL 2001	126		845	

L'Observatoire social de l'activité d'entraînement de chevaux de courses en France (délégation à l'action médico-sociale) a publié un intéressant recueil de données statistiques de l'année 2004 concernant les entraîneurs, les salariés, leur répartition géographique, leur situation familiale etc.

Ces données montrent en particulier :

- une quasi stabilité du nombre d'entraîneurs depuis 4 ans tant au trot qu'au galop ;
- une légère augmentation du nombre de salariés ;
- qu'il s'agit de salariés majoritairement jeunes ;
- que les grosses structures (11 salariés et plus) sont rares, surtout dans les écuries de trot.

Remarque : Les données concernant les arrêts de travail sont des données 2003.

Perrette ALLIER

Sources :

AFASEC, France Galop, SECF, fichier national de prévoyance des salariés des écuries de courses.